

## Industries extractives

3 191 emplois en région

dont 96% d'emplois salariés

-6,57% de salariés entre 2014 et 2015

36ème secteur employeur sur 38 en région

531 établissements

17% d'emplois féminins

89% d'emplois en CDI

## Perspectives d'emploi pour le secteur

### Au niveau national

A horizon 2030, l'emploi du secteur des industries extractives, élargi à celui de l'industrie des produits minéraux, serait en recul\*. Néanmoins, le comité pour les métaux stratégiques plaide pour reconsidérer l'exploitation minière comme un secteur d'avenir en France. Les besoins au niveau mondial sont effectivement en progression en combustibles solides, en hydrocarbures mais aussi en métaux de base et en métaux précieux ainsi qu'en matériaux de carrière utilisés notamment par le BTP. En revanche, les freins au développement sont importants (financements coûteux du foncier, des progrès scientifiques et technologiques à mettre en œuvre et mauvaise image du secteur auprès des populations).

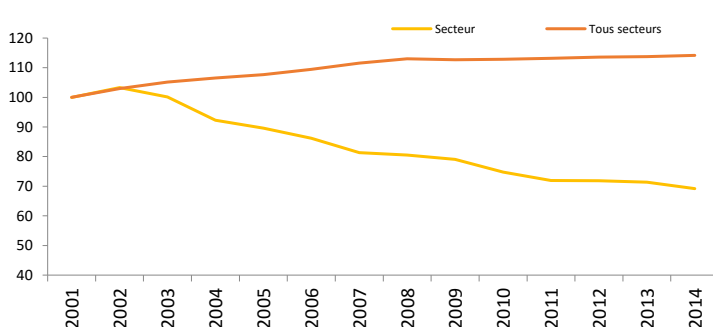
\*Source : Centre d'analyse stratégique « Les secteurs de la nouvelle croissance : une projection à l'horizon 2030 », Rapport n°48, janvier 2012

### Au niveau régional

Avec près de 3 190 emplois en région, le secteur est relativement moins exposé au vieillissement (16% d'actifs de plus de 55 ans dans le secteur contre 15% en moyenne régionale tous secteurs confondus). Compte tenu de sa petite taille, comparé à d'autres secteurs, les départs à la retraite seront relativement peu importants en volume d'ici 10 ans.

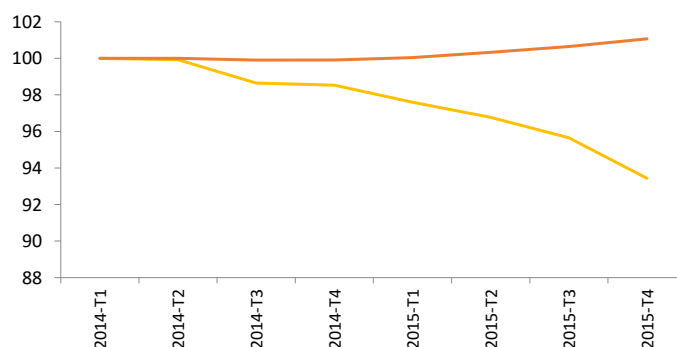
Cependant, les départs à la retraite vont générer des besoins en recrutement même si, en volume, tous ne devraient pas être remplacés. En effet, l'emploi salarié en région a diminué de 31% entre 2001 et 2014 (graphique de gauche ci-dessous). La tendance se confirme entre 2014 et fin 2015, où le secteur a encore perdu 7% de ses emplois (graphique de droite).

Evolution annuelle de l'emploi salarié  
(Indice base 100 = 2001)



Source : Insee, Estimation de l'emploi salarié au lieu de travail au 31/12 de l'année précédente

Evolution trimestrielle de l'emploi salarié privé  
(Indice base 100 = 2014 - Trimestre I)



Source : URSSAF - Sequoia, données cvs, champ concurrentiel hors agriculture

## Organisation de l'appareil productif

### Poids du secteur dans l'emploi

Source : Insee, RP 2012

	Emploi total	Emploi non salarié		Part dans l'emploi régional	Rang
		Effectif	%		
Secteur	3 191	129	4,0%	0,1%	
Tous secteurs	2 156 214	327 492	15,2%		36ème

En 2012, le secteur de l'industrie extractive concentre un peu plus de 3 190 actifs en emploi soit 0,1% de l'emploi total en région. Parmi eux, 96% sont salariés et 4% non-salariés. Le secteur se situe en 36ème position sur 38 dans l'emploi total régional. Le secteur est particulièrement important en région, l'indice de spécificité\* est de 1,51.\*

\* L'indice de spécificité sectorielle est obtenu en rapportant la part du secteur dans l'emploi régional à celle du secteur dans l'emploi national. Si l'indice est supérieur à 1, le secteur est surreprésenté en Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées, égal à 1, la représentation est identique, inférieur à 1, le secteur est sous-représenté en région.

### Etablissements (employeurs ou non)

Source : REE 2014, champ total

#### Evolution du nombre d'établissements

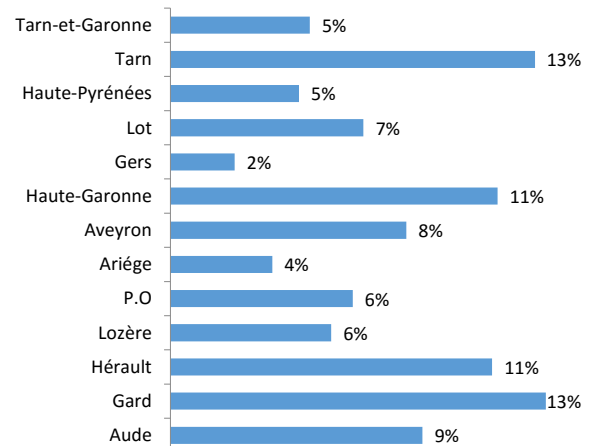
	Secteur	Tous secteurs
2009	560	476 564
2014	531	559 701
Taux de variation annuel moyen*	-1,1%	3,3%

\* TVAM :  $((\text{Valeur arrivée} / \text{Valeur départ})^{1/n} - 1) * 100$

n = nombre d'années

En 2014, le secteur compte 531 établissements soit 0,1% du parc d'établissements régional. C'est un secteur qui recense un peu moins d'établissements en 2014 qu'en 2009 soit une diminution de 1,1% par an en moyenne (+3,3% par an pour l'ensemble des secteurs d'activité). Par ailleurs, les établissements relevant de ce secteur sont principalement implantés dans le Gard (13%) et dans le Tarn (13%).

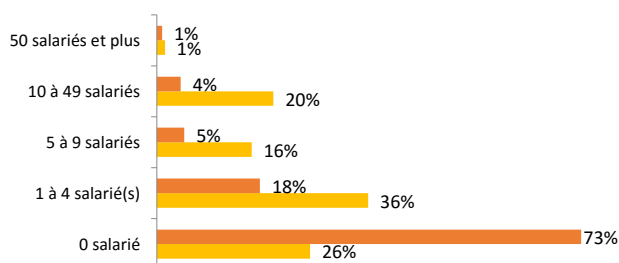
#### Répartition géographique



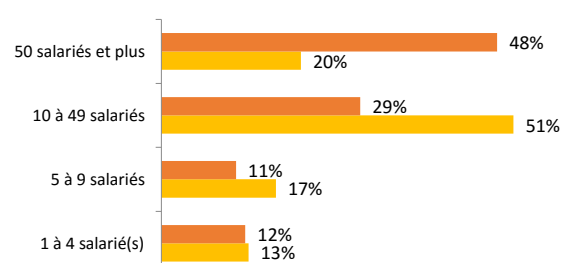
### Répartition des effectifs salariés et des établissements par taille

Source : Insee, CLAP 31/12/2013

#### Répartition des établissements



#### Répartition des effectifs salariés



Le tissu productif du secteur se singularise par deux spécificités : d'une part un secteur plus employeur qu'en moyenne régionale, la part de l'emploi sans salarié représente seulement 26% (73% en moyenne régionale) et d'autre part une proportion plus importante d'établissements de 10 à 49 salariés (51% pour 29% en moyenne régionale) qui concentrent 20% des effectifs salariés.

 Industries extractives

 Tous secteurs

## Qualifications et métiers

Source : Insee, RP 2012

### Les 10 métiers\* les plus représentés dans le secteur

	Effectifs	%
Ouvriers non qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction	431	13,5%
Conducteurs d'engins du bâtiment et des travaux publics	329	10,3%
Conducteurs routiers	305	9,6%
Ouvriers qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction	234	7,3%
Techniciens et chargés d'études du bâtiment et des travaux publics	201	6,3%
Secrétaires bureautiques et assimilés	104	3,3%
Ingénieurs du bâtiment et des travaux publics, chefs de chantier et conducteurs de travaux (cadres)	93	2,9%
Ouvriers qualifiés de la maintenance en mécanique	82	2,6%
Professionnels du travail de la pierre et des matériaux associés	75	2,3%
Attachés commerciaux	75	2,3%
Secrétaires de direction	65	2,0%

\* Familles de métiers (en FAP 225 postes)

### Emplois par catégorie sociale

	Secteur	Tous secteurs
Agriculteurs exploitants	0%	3%
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	3%	8%
Cadres	9%	16%
Employés	9%	29%
Ouvriers	58%	19%
Professions Intermédiaires	21%	26%

### Emplois par niveau de diplôme

	Ensemble des actifs		Moins de 25 ans	
	Secteur	Tous secteurs	Secteur	Tous secteurs
Aucun diplôme*	25%	17%	23%	19%
Niv V (CAP, BEP)	40%	25%	49%	25%
Niv IV (Bac)	17%	21%	18%	31%
Niv III (Bac +2)	10%	19%	7%	16%
Niv I, II (Bac +3 et +)	8%	19%	4%	9%

\* Aucun diplôme ou CEP ou BEPC

"Conducteurs d'engins du bâtiment et des travaux publics" et "ouvriers non qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction" sont parmi les familles de métiers les plus représentées dans le secteur en région.

Plus de la moitié des actifs (58%) du secteur occupent un poste d'ouvrier (19% tous secteurs confondus).

Le secteur est plus ouvert aux actifs sans formation ou avec un premier niveau de qualification (65% et 42% dans l'ensemble des secteurs d'activité).

Parmi les jeunes actifs de moins de 25 ans, plus des deux tiers ont un diplôme de niveau V (CAP, BEP) ou sont non diplômés.

## Caractéristiques individuelles et conditions d'emplois

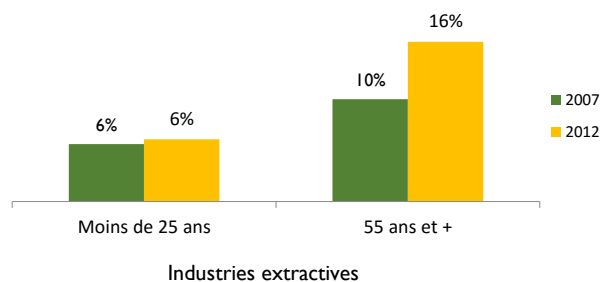
### Caractéristiques individuelles

Source : Insee, RP 2012 - 2007

#### Structure des emplois par âge en 2012

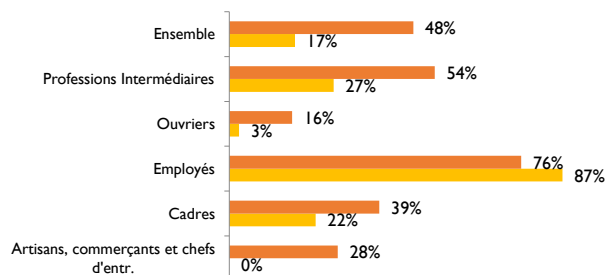
	Secteur	Tous secteurs
Moins de 25 ans	6%	9%
25-34 ans	15%	22%
35-44 ans	27%	27%
45-54 ans	36%	28%
55 ans et +	16%	15%

#### Structure des emplois par âge (évolution 2007 - 2012)



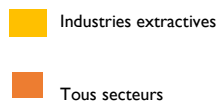
### L'emploi féminin

#### Taux de féminisation par catégorie sociale en 2012



#### Taux de féminisation (évolution 2007 - 2012)

	Secteur	Tous secteurs
2007	14%	47%
2012	17%	48%



79% des actifs en emploi du secteur sont âgés de 35 ans ou plus (70% en moyenne régionale).

Un secteur peu féminisé (17% d'emplois féminins, 48% pour l'ensemble des secteurs), des emplois féminins essentiellement présents parmi les employés et les professions intermédiaires.

### Conditions d'emplois

Source : Insee, RP 2012

#### Statut des emplois

	Secteur	Tous secteurs
Contrat d'apprentissage et stagiaires rémunérés en entreprise	1%	2%
Contrats aidés	0%	1%
Emplois à durée limitée (CDD, vacataire, intérim, etc.)	5%	10%
Emplois stables (CDI, titulaire de la fonction publique)	89%	71%
Non salariés : Aides familiaux	0%	0%
Non salariés : Employeurs	3%	6%
Non salariés : Indépendants	1%	9%

#### Temps de travail

	Tps complet	Tps partiel
Secteur	93,9%	6,1%
Tous secteurs	80,7%	19,3%

### Flux d'embauches (DPAE)

Source : URSSAF

2015	Nombre	Part des CDI
Secteur	381	35,2%
Tous secteurs	1 830 580	12,4%

Le secteur offre une bonne stabilité de l'emploi avec près de neuf contrats sur dix en CDI (contre sept sur dix pour l'ensemble des secteurs).

La part des emplois à temps partiel dans le secteur est faible, un peu plus de 6% (plus de 19% en moyenne régionale).

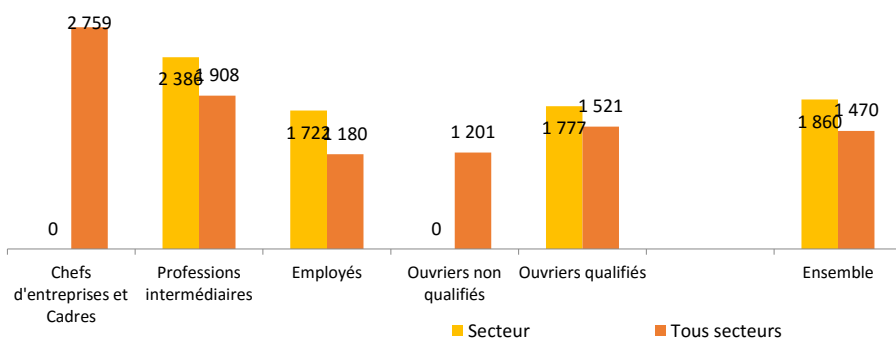
En 2015, le nombre de déclarations d'embauche dans le secteur représente 0,02% de l'ensemble des déclarations d'embauche régionales.

La part des recrutements en CDI (35%) est plus importante dans le secteur qu'en moyenne régionale (12%).

## Salaire mensuel net médian (€)

Source : Insee - DADS 2013, les données DADS sont soumises aux règles du secret statistiques.

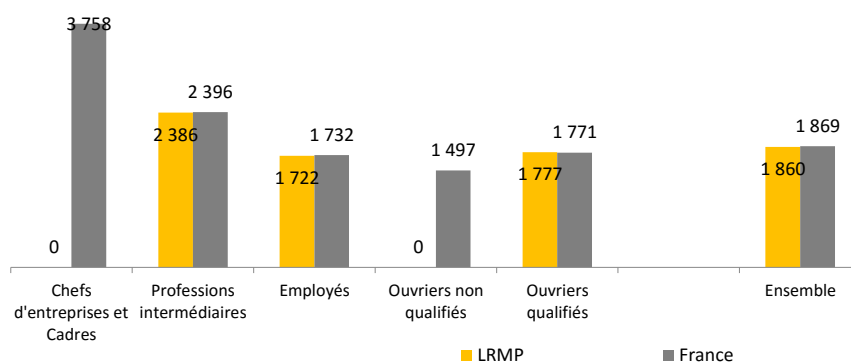
### Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées



### Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées / France

Le salaire médian dans le secteur en région est de 1 860 euros net. Le salaire médian dans le secteur est conforme à celui observé au niveau national (1 869 euros).

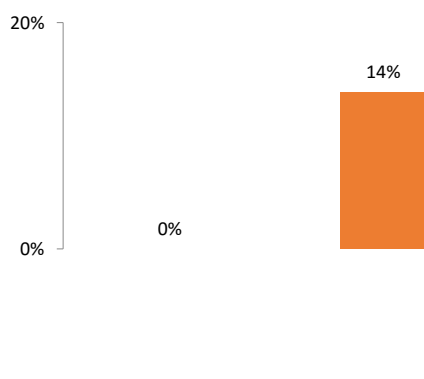
Les données pour les catégories "chefs d'entreprises et cadres" et "ouvriers qualifiés" sont soumises aux règles du secret statistique.



## Mobilité sectorielle

Source : Insee - DADS - 2013, salariés rémunérés au 31/12 de l'année (entreprises du secteur privé)

### Flux entrants 2013



Les données "flux entrants" du secteur sont soumises aux règles du secret statistique.

## Sources utilisées

**INSEE DADS** : Le champ d'exploitation des DADS (Déclaration annuelle des données sociales) par l'INSEE couvre l'ensemble des employeurs et de leurs salariés, sauf les activités extra-territoriales (division 99 de la NAF rév.2). Il est étendu à compter de 2009 aux particuliers employeurs et aux salariés de la fonction publique d'État.

**INSEE RP** : Les enquêtes annuelles de recensement fournissent des statistiques sur les habitants et les logements, leur nombre ainsi que leurs caractéristiques : répartition par sexe et âge, professions exercées, conditions de logement, modes de transport, déplacements domicile-travail ou domicile-études, etc.

**INSEE REE** : Le REE (Répertoire des entreprises et des établissements) - SIRENE (Système informatique pour le répertoire des entreprises et de leurs établissements) permet d'étudier la démographie des entreprises et des établissements (mouvements affectant les populations d'entreprises et d'établissements, renouvellement par le biais des créations et des disparitions...)

**INSEE CLAP** : Le champ couvert par CLAP (connaissance locale de l'appareil productif) concerne les établissements actifs le 31 décembre de l'année et les postes salariés correspondants, ce qui exclut les établissements qui ont cessé leur activité en cours d'année.

Sont inclus dans le champ : les activités agricoles, le secteur de l'intérim, les unités non employeurs. Sont exclus du champ : les activités non renseignées, les établissements appartenant aux entreprises de catégorie juridique "7150" (défense), et les activités des ménages en tant qu'employeurs de personnels domestiques ou les activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et services pour usage propre.

**URSSAF** : La base de données Séquoia de l'Acoss et des Urssaf est alimentée par les bordereaux récapitulatifs de cotisations (BRC). Le champ couvre l'ensemble des cotisants du secteur concurrentiel (tous les secteurs d'activité économique sauf les administrations publiques, l'éducation non marchande (établissements d'enseignement relevant de l'État ou des collectivités locales), la santé non marchande et l'emploi par les ménages de salariés à domicile. Pour le secteur de l'agriculture, la branche du recouvrement n'a qu'une couverture marginale par rapport à la mutualité sociale agricole (MSA). Cette dernière est présente également dans le domaine des industries agroalimentaires (IAA), du commerce de gros et des services financiers, pour lesquels la couverture des Urssaf n'est donc pas totale.

**Métiers** : La notion de métiers utilisée ici s'appuie sur la nomenclature "Familles professionnelles - FAP- 2009" et son niveau de regroupement en 225 postes. Les FAP sont une des principales nomenclatures de métiers, elles résultent d'un rapprochement entre la nomenclature des « professions et catégories socioprofessionnelles » (PCS) utilisée par l'INSEE et le « répertoire opérationnel des métiers et des emplois » (ROME) utilisé par Pôle emploi. La notion de famille de métiers élargie correspond au niveau de regroupement en 87 postes de la FAP-2009.

## Pour en savoir plus :

Le site web d'Atout Métiers

[www.atout-metierslr.fr](http://www.atout-metierslr.fr)

La nomenclature agrégée - NA 2008 INSEE

[Consulter la nomenclature](#)

Centre d'analyse stratégique « Les secteurs de la nouvelle croissance : une projection à l'horizon 2030 », Rapport n°48, janvier 2012

[Télécharger le document](#)